

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX
N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin
paraîtra le 2 Avril

Elections à la Chambre d'Agriculture

La catégorie des membres de la Chambre d'Agriculture élue au scrutin de liste départemental par les Associations agricoles ayant cinq ans d'existence, a été nommée le 27 février.

Le dépouillement du scrutin n'ayant eu lieu que le jour même où paraissait notre dernier bulletin, et après le tirage, nous n'avons pu en donner les résultats.

Electeurs inscrits : 90 Associations, représentant 201 voix.

Votants : 88 Associations, représentant 199 voix.

Elus : MM.

P. BARAYGER, président du Groupe de Nantais des Caisses rurales 199 voix

A. CHEVALIER, président de la Société de Secours mutuels des Jardiniers 199

H. LE COUR, vice-président de l'Union de la Bretagne Méridionale 199

L. LEFEUVRE, président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure 199

R. DE SESMAISONS, président de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure 199

Culture du Châtaignier

La Commission départementale du châtaignier de la Loire-Inférieure ayant complètement épuisé son disponible, ne pourra plus donner satisfaction aux demandes qui lui seraient adressées. Ses opérations reprendront à l'automne prochain.

LA SITUATION

Les Engrais

Le tableau des prix des engrais, publié dans notre bulletin du 4 décembre dernier, spécifiait que ces prix étaient valables du 1^{er} décembre 1926 au 31 mars 1927.

En fait, tenant compte de la baisse qui s'est produite sur un certain nombre d'engrais pendant cette période, nos fournisseurs ont accepté de modifier leurs prix dans le sens de cette baisse, à l'exception toutefois du nitrate de soude dont les cours sont toujours excessivement changeants et pour lequel nous n'avons le prix indiqué que pour une quantité limitée.

Nous avons souvent demandé à nos syndiqués de nous dire un peu de temps à l'avance les quantités dont ils pourraient avoir besoin en certaines marchandises. Nous pourrions ainsi leur garantir plus facilement des prix fermes sur telle époque déterminée.

Lorsque nous sommes dans une période où les cours des produits ne varient pas ou peu, nos fournisseurs peuvent s'engager indéfiniment. En cas contraire ils sont obligés à une certaine réserve, à ne s'engager que pour un temps assez court et pour une quantité déterminée. C'est particulièrement le cas du nitrate de soude et du sulfate de cuivre dont à plusieurs reprises nous avons dû accepter le relèvement des prix, les quantités mises à notre disposition se trouvant épuisées dans l'intervalle de publication de deux bulletins. Or il est arrivé parfois que nos agents ont reçu des commandes avant d'avoir connaissance des modifications de prix et il nous devient impossible de les accepter aux anciens prix.

Nous prévenons donc nos adhérents que nous ne pouvons leur garantir le maintien des prix précédemment pratiqués que lorsque ces commandes nous arrivent en temps voulu.

Si, à leur arrivée, nous ne pouvons exécuter les ordres au même prix, nous en

avisons aussitôt nos agents ou directement nos adhérents, pour leur faire connaître les modifications de prix. Autrement, sans changement de prix nous faisons exécuter les ordres comme nous les avons reçus.

Nos agents devront donc faire toutes réserves utiles à la réception des ordres des adhérents de leur rayon.

Nous pensons pouvoir, dans notre prochain bulletin qui paraîtra le 2 avril, donner les prix pour les cultures de printemps. Il est possible que certains engrais soient cotés un peu plus bas qu'ils ne le sont actuellement. D'autres, comme le nitrate de soude, pourraient au contraire monter. Cependant, pour ce dernier, nous pouvons encore disposer d'un certain tonnage au prix donné dans notre dernier bulletin.

Sur la demande de quelques syndiqués viticulteurs, nous avons fait établir un nouveau type d'engrais complet à base d'azote ammoniacal, ayant la même composition que notre ancien engrais n° 5, à base nitrrique. Ce dernier sera dénommé désormais n° 5 N, et le nouveau n° 5 A. Rappelons que leur dosage sera pour l'un et l'autre de 3 % azote, 10 % acide phosphorique, 10 % potasse. Le prix du n° 5 N reste à 91 fr. 50 et celui du n° 5 A 77 fr. 75.

Prix de base pour expédition de 10.000 kilos.

Fédération des Syndicats Viticoles de la Loire-Inférieure

Voici la lettre qui a été envoyée par le Conseil d'administration du groupe de la Loire-Inférieure de la C. G. V. C. O. à tous les Syndicats viticoles du département :

Nantes, le 16 janvier 1927.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rappeler que dans la séance du 12 janvier 1927, le Conseil d'administration du groupe de la Loire-Inférieure, de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest, auquel avaient bien voulu se joindre les présidents des Syndicats et Associations viticoles du département, il a été décidé que sous le patronage de la Confédération, tous les Syndicats confédérés participeraient à la Foire-Exposition de Nantes qui doit avoir lieu du 7 au 18 avril prochain.

Dans ce but, il a été créé une caisse de garantie par tous ces groupements. Je n'ai pas à vous souligner l'importance qu'attache la Confédération à cette manifestation. La dernière récolte a donné des crus de qualité et il faut donc en profiter pour faire déguster nos produits locaux aux étrangers nombreux qui visiteront Nantes, à l'occasion de la Foire, même si cette année nous n'avons pas de vin à vendre, il faut préparer l'avenir.

L'Union Vinicole de Vallet qui a déjà organisé plusieurs manifestations de ce genre à Nantes (le Vieux Cellier), à Paris, et dans d'autres villes, a été chargée de cette organisation et sait par expérience quels résultats appréciables ont été obtenus.

Nous vous serions donc obligés de nous faire connaître avant fin février, le nombre des adhérents de votre groupe qui désireront participer à cette Foire, ainsi que la quantité de bouteilles susceptibles d'être envoyées, afin que toutes les dispositions utiles soient prises à temps. On évalue la vente de la Foire à environ 1.000 bouteilles.

Voici les dispositions auxquelles les exposants seront admis à offrir leurs vins. Le stand sera sous le patronage de la Confédération. Un grand tableau indiquera le nom des groupes confédérés et le nom de tous les propriétaires récoltants en faisant partie, qui auront mis du vin à la disposition des dégustateurs.

Ce dernier aura donc le libre choix du cru.

On pourra offrir tous les cépages. Les offrandes devront présenter leur vin en bouteilles, inutile d'insister sur l'utilité d'une bonne vinification assurant la bonne conservation, avec l'étiquette portant le nom du propriétaire, ou vendeur, cru, etc.

Chaque bouteille qui sera dégustée sera remboursée au prix de 4 francs, donc

les exposants n'auront rien à perdre. Les bouteilles non débouchées seront rendues.

Le comptoir vendra le verre un prix rémunérateur susceptible de payer les frais d'exposition. Enfin, comme il est nécessaire que ces vins soient bien présentés, il sera fait un concours d'habillage entre toutes les bouteilles exposées — concours qui sera couronné de quelques prix ou objets d'art.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT.

P. S. — Prière de faire parvenir votre réponse à la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest, sous la rubrique (Foire de Nantes), 2, rue Scribe, Nantes.

UNION VINICOLE DU CANTON DE VALLET

Foire de Nantes et Foire de Vallet

Le Comité directeur de l'Union Vinicole du canton de Vallet a eu une réunion le 30 janvier dernier, au cours de laquelle il a été décidé de participer à la Foire de Nantes avec tout l'éclat nécessaire.

Tous les viticulteurs sont invités à y exposer leurs vins et les exposants à présenter leurs produits sous une même ferme, avec étiquettes et habillages différents, afin de donner un aspect plus étonnant et plus chatoyant à cette manifestation appelée à donner une nouvelle poussée en avant à la renommée de plus en plus grande du Muscadet.

Des réunions du Comité ont eu lieu tous les dimanches dans chaque commune, le succès semble d'ores et déjà assuré. Enfin, la Foire de Vallet est fixée aux 23, 24 et 25 avril.

Le succès de celle de l'an dernier, la première, est un sûr garant de celui de la seconde et nous savons que déjà sont nombreuses les maisons qui se sont fait inscrire pour cette manifestation en plein centre de production du Muscadet ; à tel effet que les organisateurs se sont assurés des emplacements beaucoup plus vastes et intéressants que ceux de l'an dernier.

Comme toujours, il faut des gens dévoués pour ces sortes d'organisations, aussi nous ne pouvons mieux faire que rendre dès à présent hommage au dévouement désintéressé de MM. Guilbaud et Galard qui ne sont avarés ni de leur temps, ni de leur peine.

Nous ne pouvons que conseiller aux industriels et négociants de ne pas attendre pour se faire inscrire et retenir leurs stands, de le faire dès à présent, en s'adressant à M. Jules Galard, secrétaire de l'Union, à Vallet, qui se fera un plaisir de leur donner tous renseignements complémentaires.

(L'Ouest Vinicole).

CULTURE de la POMME DE TERRE

Mise en germination des tubercules destinés à la semence

Dans quelques semaines vont commencer les plantations de pommes de terre ; il importe que la culture fasse tous ses efforts pour obtenir les rendements les plus élevés.

Trois facteurs principaux entrent en jeu dans la production d'une récolte : 1° les conditions climatiques ; 2° le sol (préparation et fumure) ; 3° la semence.

Sur les conditions climatiques, nous ne pouvons agir qu'indirectement, n'étant maîtres ni de la pluie ni des rayons du soleil. Par des façons culturales appropriées et faites au bon moment, nous avons cependant la possibilité de réduire dans une certaine mesure l'influence qui serait sans ce prépondérante des circonstances atmosphériques.

Nous reviendrons tout à l'heure sur l'influence capitale d'une bonne préparation du sol et d'une fumure copieuse, judicieusement choisie, nous voudrions tout d'abord insister sur la nécessité qu'il y a de confier au sol une bonne semence et de mettre celle-ci dans les meilleures conditions de germination.

Le premier point paraît évident, une bonne semence est seule capable de donner une bonne récolte. Mais comment reconnaître une bonne semence ? Il y a d'abord une question d'origine, une pomme de terre venue dans un sol qui lui convient, riche et bien fumé, sous un climat qui est favorable à son développement normal, issue elle-même d'une bonne semence donne toutes les garanties nécessaires. Dans toutes les situations où la pomme de terre n'a pu se développer normalement et donner une pleine récolte, il est absolument indispensable de renouveler la semence et le mieux serait de la faire venir du Nord maritime, de la Bretagne, où les conditions de sol et de climat sont particulièrement favorables à la culture de la pomme de terre. Il existe aujourd'hui plusieurs centres de sélection très sérieusement contrôlés et qui peuvent donner toute garantie.

De toute façon, qu'elle soit sûre de la bonne qualité de sa semence ou qu'elle la considère comme sujette à caution, la culture a le plus grand intérêt à mettre dès maintenant en germination les tubercules destinés à la semence. Nous allons indiquer en quoi consiste l'opération et nous en signalerons ensuite les principaux avantages.

Jusqu'ici le cultivateur soigneux et prudent a conservé sa semence de pommes de terre dans la cave, bien à l'abri des gelées. Aujourd'hui il doit la monter au grenier et l'étaler soigneusement par terre, de façon qu'elle présente à l'air et à la lumière l'extrémité où se trouvent les germes (côté opposé à l'ombilic, ancien point d'attache du tubercule à la plante).

Sous l'influence de la température douce et de la lumière, les germes vont sortir peu à peu et dévoiler la qualité de la semence. Si les germes sortent gros, trapus, la semence est bonne ; s'ils sortent minces, grêles, effilés, elle ne vaut rien et l'employeur serait s'assurer une récolte très inférieure, auement rémunératrice.

On voit là un premier avantage très important de la mise préalable des tubercules en germination. Cette opération permet d'éliminer avec la plus grande facilité les tubercules impropres à la reproduction.

Un deuxième avantage non moins important est d'avancer considérablement la végétation de la plante, question capitale, particulièrement sous tout climat avarié de pluies à partir de mai. La pomme de terre plus avancée dans son développement pourra profiter bien davantage des pluies rares et bienfaisantes de la fin du printemps et du début de l'été.

Un troisième avantage de la mise en germination sera la perte par évaporation d'une grande partie de l'eau dont les tubercules sont gorgés. Cela facilitera, au moment de la plantation, la fragmentation des semences dont le poids dépasserait 100 grammes et qui porteraient plusieurs beaux germes. Cette fragmentation pourra même se faire quelques jours avant la plantation, la pluie se cicatrifiera très rapidement et il n'en craindra pas la pourriture, même s'il survient des pluies abondantes après la mise en terre des tubercules.

Voilà donc de nombreuses et importantes raisons qui militent en faveur de la mise préalable en germination des semences de pommes de terre. Aucun cultivateur, soucieux de ses intérêts, ne devrait se dispenser de cette opération si simple qui lui permettrait d'accroître considérablement sa récolte.

PLACE DE LA POMME DE TERRE DANS L'ASSOLEMENT PREPARATION DU SOL ET FUMURE

Une question importante à résoudre avant de mettre la charrue dans le sol, est la place de la pomme de terre dans l'assolement ; question d'autant plus importante qu'elle est souvent mal résolue par la culture de la région qui fait venir la pomme de terre immédiatement après le chou fourrager. Or, les derniers choux ne sont pas toujours enlevés à la fin de mars et l'on n'a matériellement pas le temps de préparer convenablement le sol avant la plantation des pommes de terre.

De plus et surtout, le chou fourrager est une plante épuisante qui, étant donné sa large surface foliaire, évapore beaucoup. (Hales admettait qu'un hectare de choux pouvait perdre, par transpiration, 20.000 kilogrammes d'eau pendant 12 heures de jours). Il va donc nuire à la formation de réserves en eau pendant la période hivernale. Or, la pomme de terre exige une grande quantité d'eau pour se développer

normalement et nous savons qu'en général, les printemps et les étés de la région ne sont pas capables de la lui fournir, on est obligé de compter, et dans une large mesure, sur les réserves constituées pendant l'hiver. Il est donc de première importance de s'assurer, pour la culture de la pomme de terre, des réserves en eau maxima. C'est à quoi doivent tendre tous les efforts du cultivateur et c'est ce qui doit le guider dans les façons culturales qu'il donne au sol avant la plantation.

Pour répondre à ces desideratas, la pomme de terre doit venir après une demi-jachère, suivant une céréale ou une plante, qui laisse le sol libre avant la Toussaint. Aussitôt la céréale enlevée et si la trop grande dureté du sol ne rend pas la chose impossible, on fait un déchaumage pour permettre aux pluies de mieux pénétrer dans le sol. Les pertes par ruissellement, considérables à cette époque de l'année où le sol est durci et les pluies le plus souvent orageuses et violentes sont ainsi en grande partie évitées. Pour faire rapidement ce déchaumage, le mieux est de passer la Canadienne en long et en travers, ou le scarificateur, ou le pulvérisateur à disques. Cette opération aura, en outre, pour résultat de faire lever un très grand nombre de graines de mauvaises herbes et cette végétation parasite sera détruite par le labour d'hiver.

Le labour d'hiver, il importe de l'exécuter le plus profond possible (à condition toutefois de ne pas ramener plus de 3 à 4 centimètres de terre vierge à la surface) dans le courant de janvier ou février, lorsque normalement la période des grandes pluies est passée. Plus la terre aura été remuée profondément, plus les réserves en eau pourront se constituer abondantes, point capital qu'il ne faut pas perdre de vue.

On profite de ce labour pour enfouir une bonne fumure au fumier de ferme (40.000 à 50.000 kilos à l'hectare). Il ne faut pas craindre de fumer fortement, la pomme de terre étant très exigeante en éléments fertilisants ; ce qu'elle n'utilisera pas se retrouvera, du reste, pour la culture suivante, vraisemblablement du blé, qu'il est d'ailleurs préférable de faire ainsi, sur arrière fumure.

Au printemps, les façons culturales doivent tendre à former une épaisseur la plus grande possible de terre finement émiettée. On obtient ce résultat en pratiquant des labours, hersages et roulages, en nombre variable, suivant la compacité de la terre à ameublir et suivant aussi les circonstances atmosphériques. Deux labours ne seront pas de trop en général, et si l'on n'a pas mis de fumier l'hiver, on peut se servir du premier labour de printemps pour incorporer au sol une copieuse fumure de fumier bien décomposé.

L'emploi du pulvérisateur à disques permet, dans les terres fortes, d'arriver à un émiettement parfait avec parfois un seul labour de printemps.

Les terres de la région étant, en général, pauvres en acide phosphorique et en chaux, il est indispensable de compléter la fumure au fumier de ferme par l'apport de scories de déphosphoration à la dose de 600 à 800 kilos à l'hectare ; il ne faut pas craindre d'employer cet engrais à forte dose, l'acide phosphorique étant énergiquement retenu par le pouvoir absorbant du sol, ce qui n'est pas utilisé par la pomme de terre, reste pour la culture suivante.

Cet engrais est épandu quelque temps avant la plantation et incorporé au sol par le dernier labour.

On peut aussi faire usage de superphosphate à la dose de 500 à 600 kilos à l'hectare, mais dans les terres qui manquent de chaux et ont déjà tendance à devenir acides (si elles ne le sont déjà), les scories sont préférables.

La potasse étant la dominante de la pomme de terre qui en consomme des quantités considérables, l'emploi des engrais potassiques est tout indiqué. On fera usage de chlorure de potassium dans les terres fortes à la dose moyenne de 200 à 300 kilos à l'hectare et de sylvinite riche dans les terres légères, à la dose moyenne de 500 à 750 kilos. Ces engrais devraient, pour le bien, être épandus au moins un mois avant la plantation, avant les labours de printemps qui les incorporeraient au sol. Le chlorure de potassium peut cependant être employé que deux à trois semaines avant la plantation, mais doit toujours être enfoui par un labour. Nous donnons plus loin des résultats d'expériences obtenus sur pommes de terre avec engrais potassiques.

Si la plantation a lieu tardivement (fin avril, début de mai), il est bon d'incorporer au sol, par le hersage qui précède directement la plantation, ou mieux encore, par celui qui le suit, du nitrate de soude épandu à la dose de 100 kilos à l'hectare. Cet engrais a pour but de mettre à la disposition de la plante de l'azote, immédiatement assimilable et de favoriser ainsi le départ de végétation.

Si la plantation est précoce, on peut ne pas apporter d'engrais azotés au moment de la plantation, mais il est très utile d'épandre du nitrate de soude à la dose de 100 kilos à l'hectare, quelques jours après la levée ; cet engrais est incorporé au sol par le hersage qu'il est indispensable d'exécuter à cette époque. On peut, si l'on préfère, employer à la plantation 50 kilos de sulfate d'ammoniaque et après la levée, 50 kilos de nitrate de soude à l'hectare. (Le nitrate de soude peut toujours être remplacé par une quantité égale de nitrate de chaux, l'action de ces deux engrais est identique).

La plantation (exécutée suivant le mode de chacun) devra toujours se faire en lignes suffisamment espacées pour permettre le passage de la houe à cheval. (Un bon écartement est 0m70 entre les lignes, et 0m45 sur la ligne).

Pendant le cours de la végétation de la plante, le grand souci du cultivateur doit être la conservation dans le sol, de l'humidité nécessaire au bon développement de la pomme de terre. Il doit pour cela multiplier, si c'est nécessaire, les sarclages et les binages qui auront non seulement pour but de détruire la végétation spontanée, grande gâcheuse d'eau, mais aussi de maintenir à la surface du sol une couche de terre meuble, qui réduira à son minimum les pertes d'eau par évaporation.

N'oublions pas que les engrais ne donneront leur plein rendement qu'autant qu'il y aura suffisamment d'eau dans le sol pour satisfaire aux exigences de la plante en cet élément.

RESULTATS D'EXPERIENCES SUR ENGRAIS POTASSIQUES

APPLIQUÉS A LA POMME DE TERRE

La pomme de terre étant une grosse consommatrice de potasse, il n'est pas étonnant qu'elle soit particulièrement sensible à l'action des engrais potassiques qui donnent sur cette culture des résultats remarquables.

Nous allons donner ci-après le compte rendu des essais organisés à la ferme expérimentale de la Pommeraye (Maine-et-Loire) en 1925, année où les conditions climatiques de la saison estivale ayant été, en Anjou, favorables à la culture de la pomme de terre, les engrais complémentaires employés pour cette plante, notamment les engrais potassiques, ont pu faire sentir tous leurs bons effets.

Dans un des champs de la ferme, de nature silico-argileuse (terre pauvre en chaux et en acide phosphorique), on avait disposé 3 parcelles d'expériences. La première servait de témoin, les deux autres avaient reçu respectivement 200 kilos de chlorure de potassium et 500 de sylvinite riche à l'hectare épandus le 24 janvier 1925 sur un labour profond fait les premiers jours de décembre 1924. Les pommes de terre (variété Institut de Beauvais) venaient après défriche d'une luzerne de 2 ans ; la fertilité du sol avait été complétée par une fumure au fumier de ferme de 20.000 kilos à l'hectare, 700 kilos de scories et de 3.500 kilos de cendres de chaux éteintes en compost. La terre avait été très bien préparée et ameublée au printemps par un labour précédé et suivi de roulages, hersages et passages du pulvérisateur à disques ; la plantation faite le 21 avril avec fragments de tubercules bien germés du poids moyen de 70 grammes, fut constamment maintenue nette de mauvaises herbes par des binages effectués en temps opportun ; un butlage fut exécuté le 6 juillet après une légère pluie impatiemment attendue.

La récolte eut lieu à maturité, c'est-à-dire fin septembre. Les rendements obtenus rapportés à l'hectare furent les suivants :

Parcelle avec chlorure de potassium	26.800 kilos
Parcelle sans engrais potassiques	20.350 —
Parcelle avec sylvinite	26.050 —

On peut déduire de cette expérience que l'action du chlorure et de la sylvinite riche a été sensiblement la même dans l'expé-

rience considérée et que l'emploi de ces engrais a permis une augmentation de récolte d'environ 6.000 kilos à l'hectare, représentant une somme de plus de 3.000 francs pour une dépense d'engrais ne dépassant pas 200 francs.

Il faut retenir aussi de cette expérience que si les engrais potassiques ont donné leur plein effet, c'est qu'ils ont été épandus de très bonne heure (3 mois avant la plantation) et qu'un chaulage sérieux a apporté au sol la chaux qui faisait défaut et sans laquelle les engrais potassiques ne peuvent donner de vraiment bons résultats.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

CONCOURS de Poulains et Pouliches en 1927

Une somme de 50.000 francs, provenant de l'allocation ministérielle susvisée, d'une dotation départementale de 12.700 fr., d'une subvention de 3.000 fr. de l'Office Agricole et d'une somme de 1.300 francs, donnée par les communes de Plessé, Derival, Guenrouët, Guéméné-Penfao et de Blain, sera répartie ainsi qu'il suit :

Pouliches de 2 ans : 12.100 francs ;
Pouliches de 3 ans : 36.600 francs ;
Poulains et pouliches d'un an, fonds provenant des communes de Plessé, Derival, Guenrouët, Guéméné-Penfao et de Blain : 1.300 francs.

Concours de Nort-sur-Erdre : Lundi 21 mars, à 8 h. (Inscriptions à 7 h. 30 en commençant par les pouliches de 2 ans), pouliches de 2 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 2 primes de 200 ; 4 de 150 et 4 de 100. Pouliches de 3 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 2 primes de conservation de 600, 2 de 250, 2 de 200, 7 de 150 et 4 de 100.

Concours de Ligné : Lundi 21 mars, à 12 h. 30. (Inscriptions à 11 h. 30 en commençant par les pouliches de 2 ans), pouliches de 2 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 2 primes de 200, 3 de 150 et 4 de 100. Pouliches de 3 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 2 primes de conservation de 600, 2 de 250, 2 de 200, 4 de 150 et 4 de 100.

Concours de Plessé : Mardi 22 mars, à 13 h. (Inscriptions à midi en commençant par les pouliches de 2 ans). (Pour le concours des poulains et pouliches d'un an, voir l'article 10), pouliches de 2 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 1 prime de 250, 2 de 200, 6 de 150 et 1 de 100. Pouliches de 3 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 1 prime de conservation de 800, 1 de 700, 1 de 300, 2 de 250, 2 de 200, et 6 de 150.

Concours de Saint-Etienne de Montluc : Jeudi 24 mars, à 12 h. (Inscriptions à 11 heures en commençant par les pouliches de 2 ans). Section Selle et Cob ; Pouliches de 2 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 1 prime de 250, 2 de 200, 6 de 150 et 3 de 100. Pouliches de 3 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 1 prime de conservation de 900, 1 de 800, 1 de 400, 2 de 300, 2 de 250, 2 de 200 et 3 de 150.

Elevage du trotteur (Concours ouvert à toutes les pouliches d'origine trottiseuse du département). Pouliches de 2 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 1 prime de 250, 1 de 200 et 4 de 150. Pouliches de 3 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 1 prime de conservation de 400, 1 de 350, 1 de 300, 2 de 250, 2 de 200 et 1 de 150.

Concours de Savenay : Vendredi 25 mars, à 12 h. (Inscriptions à 10 h. 15 en commençant par les pouliches de 2 ans), pouliches de 2 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 1 prime de 300, 1 de 250, 2 de 200, 5 de 150 et 4 de 100. Pouliches de 3 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 2 primes de conservation de 1.000, 1 de 900, 2 de 400, 4 de 300, 3 de 250, 6 de 200.

Concours de Sainte-Pazanne : Samedi 26 mars, à 8 h. (Inscriptions à 7 h. 15), pouliches de 2 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 1 prime de 300, 2 de 250, 4 de 200 et 9 de 150. Pouliches de 3 ans issues d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé ; 2 primes de conservation de 1.200, 3 de 1.000, 1 de 700, 4 de 400, 2 de 350, 3 de 300, 5 de 250, 10 de 200.

Destruction des plantes parasites

PAR LA PULVERISATION
DES LIQUIDES TOXIQUES

(Suite)

Il est bien difficile de donner un prix de revient exact du traitement, car s'il est facile de connaître la quantité aussi bien que le prix des produits employés, cet élément ne forme qu'une partie du total, le surplus étant constitué par le salaire du personnel, le travail des animaux, l'usure du matériel, son amortissement et l'intérêt du capital engagé.

Sous ces réserves, voici comment s'éta-

blit le prix pour 200 hectares traités chez nous au printemps dernier :

Produits	75 à 90 fr.
Nitrocuprine : 20 litres par hectare.	
Acide sulfurique : 150 litres par hectare.	
Hommes et chevaux.....	35 à 50 fr.
Réparations, amortissements, frais généraux.....	55 à 70 fr.
	165 à 210 fr.

On peut trouver que, par ses dépenses directes et celles qui sont accessoires, l'organisation que nous préconisons exige l'investissement d'un capital élevé. C'est incontestable, mais l'organisation de points d'eau n'est-elle pas une amélioration indispensable dans nos campagnes, et pour tout cela, à la condition de former de petits syndicats ou des coopératives, ne trouverait-on pas auprès des Offices agricoles, du Génie rural ou des Caissees régionales, les concours les plus entiers ?

Dat-on même être privé de ces concours, devrait-on reculer ? Nous ne pouvons l'admettre ; il s'agit là d'une amélioration qui, dès la première année, paiera largement, et dont les conséquences sont considérables pour l'avenir de la productivité nationale.

Il ne faut pas se le dissimuler du reste, et nous allons le démontrer : si l'on veut aboutir, il faut se préparer pour une lutte de longue durée.

Comme tout le monde, nous avions, fin mai, contemplant les immenses espaces envahis ; tout en le déplorant, nous avions constaté que les troupes ennemies étaient compactes et que sans doute le sol recélait des réserves plus innombrables encore. Nous souvenant de recherches entreprises vers 1890 sur le nématode de la betterave, dont les femelles enkistées jouent pour ce petit ver le même rôle que les graines dures pour les plantes, nous entreprîmes la recherche des graines pouvant se trouver dans le sol.

De gros échantillons de terre furent prélevés dans différents champs dont nous connaissions l'assolement, puis un échantillon moyen de 300 centimètres cubes environ fut préparé pour chaque champ. Chaque échantillon bien délayé dans l'eau pour former une bouillie claire, fut jeté sur une toile grossière supportée par un tamis fin. Ceci fait, au moyen d'une lance munie d'une pomme fine, nous attaquâmes la masse boueuse, et avec une bonne dose de patience, nous parvînmes à faire passer tous les éléments fins à travers la toile, sur laquelle il reste seulement 1 ou 2 centimètres cubes de débris, petits graviers, débris de racines, etc., au milieu desquels nous constatons avec plaisir la présence des graines recherchées, ces graines paraissent dans le reste assez nombreuses et variées ; mais comme nous ne disposons pas d'un microscope et que nous n'avions pas d'éléments de comparaison, nous avons dû nous borner à compter les graines les plus grosses et les plus faciles à identifier.

Si l'on devait poursuivre cette recherche, il y aurait lieu de demander à nos stations agronomiques l'étude d'une technique spéciale pour ce genre de recherches, et l'on pourrait alors, outre l'analyse physique et chimique d'un sol donné, indiquer en plus son état sanitaire.

Les chiffres donnés sont ramenés au mètre carré sur une épaisseur de 0 m. 25.

Assolément	Graines	Dépense d'engrais	Liquides
Champ n° 1.			
1921 Avoine avec luzerne.....			
1922 Luzerne	6.320	35.600	
1923 Luzerne			
1924 Luzerne			
1925 Blé			
1926 Betteraves, levée abondante de sèves qui n'ont pas grainé.....			
Champ n° 2.			
1921 Avoines avec sèves.....	24.000	8.200	320
1922 Blé			
1923 Betteraves			
1924 Blé			
1925 Betteraves avec sèves très abondantes qui n'ont pas grainé.....			
1926 Blé			
Champ n° 3.			
1922 Luzerne en terre nue avec sèves ayant grainé			
1923 Idem	60.000	60.000	1.200
1924			
1925 Blé			
1926 Avoine avec sèves grainées			
Champ n° 4.			
1926 Ce champ se trouve dans une culture où depuis 35 ans on emploie les procédés de destruction des sèves.....	300	600	
	à 350	1.200	

Ainsi donc, et cela sans attacher une valeur absolue aux chiffres indiqués, on se peut dire que suivant l'effort lent, on se trouve, par mètre carré, en présence d'une gamme allant de moins de 1.000 à plus de 60.000 graines de sèves, et si l'on suppose que chaque année 10 % des graines se trouvant dans le sol pourront germer puis être détruites, et que jamais une graine nouvelle ne viendra s'ajouter au stock, il faudrait plus de trente ans pour

amener le second champ à l'état du premier.

Heureusement du reste, la situation ne serait probablement pas aussi mauvaise, car il est certain que sous l'influence de méthodes appropriées, une partie des graines dures finirait par mourir, que d'autres seraient détruites par la faune souterraine, et que, ainsi que l'expérience l'indique, au bout de huit ou dix ans d'efforts, un progrès très notable serait réalisé.

Nous le répétons, nous n'entendons nullement donner une valeur absolue aux considérations ou aux chiffres que nous venons de développer devant vous, notre but est uniquement d'appeler une fois de plus l'attention de tous sur une question que nous considérons comme primordiale pour l'avenir de notre agriculture ; si nous nous permettons de le faire, c'est que nous pouvons nous prévaloir d'une expérience, incomplète il est vrai, quoique déjà longue.

M. BRUNEHANT,
(Agriculture Pratique).

Les soins à donner aux prairies naturelles

Les agriculteurs négligent trop souvent d'apporter aux prairies naturelles les soins qu'elles réclament parce que, disent-ils, même délaissées, elles ne sont pas improductives.

Mais dans de telles prairies les récoltes ne sont pas rémunératrices, et le produit obtenu est de qualité médiocre, car c'est surtout par la qualité du foin que les prairies montrent leur déchéance.

Une prairie naturelle bien constituée comprend une proportion convenable de graminées (gazon) et de légumineuses (trèfle, lotier, etc.) ; les racines de ces plantes, très serrées les unes des autres, forment, à la partie superficielle de la prairie, un épais feutrage qui s'accroît tous les ans et ne tarde pas à s'opposer à la pénétration de l'air dans les couches du sol.

Le terrain devient progressivement acide en même temps que la flore de la prairie est plus ancienne et qu'elle a été plus longtemps délaissée.

Les légumineuses et les bonnes graminées (paturins, raygrass, fétole, etc.) sont remplacées par des graminées plus grossières (bromes, flouve odorante) et par de mauvaises plantes (pâquerettes, plantains, pissenlits). Le foin obtenu est de qualité inférieure. Plus tard, il apparaît les oseille, les narcisses, les jones, etc. ; et la valeur alimentaire du produit récolté est à peu près nulle.

L'agriculteur a donc intérêt à soumettre à l'action de l'air la couche superficielle des prairies naturelles, en même temps que fertiliser le sol pour faciliter le développement de bonnes espèces au détriment des mauvaises.

Assainissement et travail du sol. — L'évacuation des eaux concourt à l'aération du sol. Il suffit, pendant l'hiver, de confectionner et de maintenir en bon état les rigoles de dessèchement qui aident à l'épandage du sol. Dans le cas où la prairie est humide à l'excès, il est nécessaire de recourir au drainage.

Dans les régions où les prairies ne sont pas soumises à des irrigations régulières, ce moyen d'aération est insuffisant. Il convient de le compléter de bonne heure, en décembre-janvier, par un hersage énergique, ou mieux par un coup de régénérateur ou de pulvérisateur à disques.

Après le passage de tels instruments, le sol présente des entailles plus ou moins profondes, et l'influence bienfaisante des agents fécondants de l'air ne tarde pas à se manifester. En particulier, la matière organique (décomposition des débris végétaux) qui s'accumule tous les ans à la surface du sol est transformée partiellement en nitrates assimilables par les plantes. Cette réaction permet très souvent à l'agriculteur d'éviter l'apport d'engrais azotés, puisqu'il peut les trouver sur place.

Fertilisation du sol. — Lorsque la prairie présente cependant une végétation languissante, il est utile de répandre au printemps 100 à 150 kilogrammes de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque quelque temps avant le départ de la végétation.

L'épandage du fumier de ferme n'est pas à conseiller pour les raisons suivantes :

La matière organique qu'il renferme s'ajoute à celle qui se trouve déjà en quantité plus que suffisante dans le sol. Répandu en couverture, le fumier laisse dégager l'ammoniaque qu'il contient. Avec le fumier moiteux, non consommé, la végétation n'est pas régulière. Enfin, sans contester, toutefois, l'utilité du fumier bien décomposé dans les prairies naturelles à sol peu profond, une telle pratique n'est pas à généraliser, parce qu'il est beaucoup plus économique de réserver cette matière fertilisante pour les terres labourables.

Par contre, nous conseillons d'utiliser les composts confectionnés avec les débris de toutes sortes auxquels on mélange la terre des bords des routes, les curures des fossés et 1/10 de chaux vive. On recoupe plusieurs fois ce mélange d'une grande richesse fertilisante, et au bout de quelques semaines il constitue un terreau que l'on répand dans les prairies après le passage du pulvérisateur.

Le purin, étendu de quatre à six fois son volume d'eau, utilisé à raison de 20 à 30 mètres cubes à l'hectare, produit aussi de bons résultats.

Parmi les engrais phosphatés, il importe

d'utiliser ceux qui, en même temps que l'acide phosphorique, renferment la chaux.

Nous insistons particulièrement sur ce point auprès des agriculteurs. Si la chaux est indispensable pour obtenir des grains, elle l'est davantage pour obtenir du fourrage. Dans les prairies naturelles, la chaux neutralise l'acidité du sol et concourt à la formation des nitrates, en même temps qu'à l'assimilation de la potasse. Avec l'acide phosphorique elle pousse au développement des légumineuses (trèfle, lotier, minette, etc.). C'est pourquoi les composts confectionnés comme nous l'avons indiqué précédemment produisent, dans les prairies naturelles, de meilleurs résultats que le fumier de ferme, généralement pauvre en acide phosphorique et en chaux.

Les scories de déphosphoration et les phosphates naturels conviennent tout particulièrement aux prairies naturelles : ils sont employés à la dose de 600 à 800 kg. à l'hectare. Dans le cas où le sol serait acide à l'excès, il faudrait recourir à un véritable chaulage à raison de 1.200 à 1.500 kg. de chaux grasse à l'hectare. Lorsque le terrain est très calcaire on peut faire usage de superphosphate à raison de 500 à 600 kg. à l'hectare.

Cette fumure est utilement complétée par un épandage, à la dose de 500 à 600 kg. à l'hectare, de sylvinette riche, qui est un aliment de choix pour les légumineuses.

Tous les éléments de la fumure doivent être répandus aussitôt après le passage du pulvérisateur à disques (décembre-janvier), et on effectue un hersage énergique pour faciliter la diffusion dans le sol des matières fertilisantes.

À la fin de l'hiver, il est bon d'exécuter un roulage pour tasser le sol et aider au tallage des plantes.

Destruction des mousses et des mauvaises herbes. — Les mousses disparaissent en général à la suite des hersages : toutefois leur destruction est complète après un épandage de 200 à 250 kg. de sulfate de fer anhydre à l'hectare.

Les fauchages précoces et renouvelés empêchent la floraison des mauvaises herbes annuelles qui disparaissent progressivement. La transformation de la prairie en pâturage pendant un ou deux ans facilite la destruction des espèces vivaces que l'on doit arracher ou faucher plusieurs fois au cours de leur développement. D'ailleurs le pâturage est un moyen de fertilisation des prairies qui, épuisées, ne donnent que de maigres récoltes.

En résumé, c'est par l'assainissement et l'aération du sol, ainsi que par l'emploi de fumures complètes, que l'agriculteur peut obtenir des prairies naturelles des rendements intéressants et un foin de haute valeur alimentaire. La quantité et la qualité du produit obtenu sont de nature à compenser largement les dépenses nécessitées par les soins d'entretien envisagés.

R. ROUBIN,
Ingénieur agricole,
Professeur d'Agriculture.

A PROPOS DU PAIEMENT DES SALAIRES AGRICOLES

M. F. Baston, docteur en droit, a signalé dernièrement dans la *Défense agricole de la Beauce et du Perche* (n° du 11 décembre) le cas suivant :

Une décision récente du tribunal civil de Chartres nous fait un devoir de mettre en garde les employeurs contre le danger qu'ils courent, lorsqu'ils versent des acomptes, sans se faire délivrer une quittance.

L'espèce était la suivante : un ouvrier agricole, loué pour le terme d'été (24 juin au 1^{er} novembre) moyennant 2.500 francs, rompt le contrat de louage de services dans le courant du mois d'août, à la suite d'une observation de son patron.

Une difficulté survient au moment du règlement, le patron voulant déduire des salaires dus, deux acomptes versés en cours de terme, que l'ouvrier niait avoir reçus.

On vient devant le juge de paix : le patron déclare qu'il veut bien reconnaître avoir engagé, pour le terme d'été, l'ouvrier moyennant 2.500 francs, mais soutient, en même temps, avoir versé deux acomptes s'élevant au total de 600 francs.

S'appuyant sur une jurisprudence consacrée notamment par un jugement du Tribunal de Chartres du 2 avril 1924, et sur l'opinion de M. Watrin (Usages locaux, 4^e édition, n° 205 in fine), l'employeur soutenait que ses déclarations avaient un caractère indivisible, qu'aucun écrit n'établissait qu'il avait engagé son ouvrier moyennant 2.500 francs, que s'il était de mauvaise foi, il pourrait soutenir l'avoir engagé pour 1.900 francs seulement ; que dès lors, puisque l'on était obligé de s'appuyer sur son aveu pour admettre que le taux du contrat de louage était de 2.500 francs, on devait admettre pour vrai ce qu'il déclarait concernant les acomptes.

Le Tribunal de Chartres, par jugement du 18 novembre 1926, a modifié son ancienne jurisprudence. Confirmant le jugement du juge de paix, il a décidé que le patron ne pouvait établir sa libération que par la production d'un écrit et il l'a condamné à payer la somme réclamée.

On ne saurait donc trop engager les agriculteurs à tenir régulièrement des carnets de comptabilité, à inscrire les acomptes par eux versés à leur personnel et à se faire remettre une quittance lors de chaque paiement.

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé

Nous pouvons encore maintenir nos prix jusqu'à nouvel ordre soit :

Sulfate de cuivre.....	323 »
Soufre sublimé.....	173 »
Bouillie Azur.....	305 »

Toutes nos conditions usuelles.

Marché Mondial des Grains

On lit dans le *Corn Trade News* du 3 mars : BLE. — Le marché a été nettement plus soutenu dans la semaine écoulée, ce à quoi ont contribué plusieurs facteurs : offres de l'Argentine moins pressantes par suite des fêtes et d'une grève à Rosario (terminée le 4) ; diminution des expéditions de l'Argentine et de l'Australie, quoique encore fort larges ; facilité avec laquelle les gros arrivages aux ports continentaux ont été absorbés jusqu'à présent. On a vu de Hambourg que les lots rapprochés ne font plus prime, certains même envisageraient une baisse au-dessous du prix des éloignés.

Il y a lieu de noter que les expéditions de l'Amérique du Nord sont larges (1.900.000 quintaux la semaine dernière) et que la Russie envoie vraiment autant que l'on pouvait attendre de ce pays. Or, on a de bonnes raisons de croire que les statistiques d'exportation de ces contrées resteront satisfaisantes. Du Canada, on a signalé que le consortium du blé presse les ventes à l'exportation ; mais s'il en est vraiment ainsi, on doit supposer qu'il s'agit de basses qualités seulement. On a dit aussi que le consortium envoyait par fer 1 million de bushels à Philadelphie, aux fins d'exportation. Ceci certainement pour expédition rapprochée et l'on peut être certain que le courant des sorties sera actif à la réouverture du port de Montréal, en mai.

L'approvisionnement reste bon aux Etats-Unis. Les stocks aux moulins et aux éleveurs ruraux sont évalués à 95 millions de bushels, et si l'on y ajoute les 61 millions du visible tel qu'il est établi par Bradstreet et les 119 millions de bushels de réserves en culture, on arrive au total de 275 millions contre 223 il y a un an et 259 millions de bushels il y a deux ans. Sur ces bases, les Etats-Unis semblent à même d'exporter environ 60 millions de bushels dans la période mars-juin, tout en conservant un stock à reporter normal. L'excédent exportable américain aurait ainsi été dans la campagne en cours de 230 millions de bushels, alors qu'on n'avait guère compté plus de 200 millions, aussi n'est-il pas étonnant de constater que plusieurs statisticiens estiment la dernière récolte avoir été sous-estimée d'au moins 28 millions de bushels, bien qu'il soit curieux que l'on n'ait pas signalé de plus fortes quantités sur les marchés primaires.

Bientôt les récoltes nouvelles de l'hémisphère nord vont jouer un rôle dans la fixation du prix mondial. Pour le moment, on peut remarquer que la végétation est protégée en Amérique et en Russie par une bonne couche de neige et que l'ensemble des autres récoltes se présente bien. L'Inde donne de bonnes promesses avec une superficie plus grande. La situation générale paraît plutôt meilleure que d'ordinaire à pareille époque.

Le flottant est de 3.896.000 quarters pour le Continent contre 4.083.000 la semaine précédente et 2.007.000 il y a un an ; 1.873.000 quarters pour l'Angleterre contre 1.607.000 et 1.607.000 ; 3.030.000 à ordre contre 3.073.000 et 2.927.000. Ensemble 3.889.000 quarters (19.380.000 quintaux) contre la semaine précédente 8.763.000 (19.100.000 quintaux) et il y a un an 6.541.000 (14.260.000 quintaux).

Le *London Grain, seed and oil Reporter*, écrivait d'autre part le 11 mars :

BLE. — Affaires beaucoup plus actives la semaine passée sur le marché d'importation, prix en hausse de 3 à 9 d. par quarter en caf, meilleure demande de meunerie en Angleterre comme sur le Continent.

On doute encore, cependant, que les prix puissent se maintenir, en présence des gros embarquements de l'Argentine et de l'Australie. Jusqu'à présent, en tout cas, la tendance a été nettement défavorable aux acheteurs et l'on constate peu de signes d'une réaction éventuelle.

Les estimations baissières des réserves en Amérique n'ont eu sur les marchés qu'une influence passagère et les vendeurs ont en général conservé leurs positions. Les pays du Nord-Ouest européen paraissent capables d'absorber toutes les expéditions de l'Argentine, tandis que les contrées méditerranéennes absorbent de forts contingents de blé d'Australie et autres ; enfin la majorité des expéditions de l'Amérique du Nord prennent le chemin du Continent. Il est toujours difficile d'évaluer les achats probables des pays importateurs et il apparaît avec évidence que, cette année, la capacité d'achat du Continent a été grandement sous-estimée. Si l'on considère l'ensemble de la situation statistique, il semblerait que des prix plus bas soient inévitables dans le prochain avenir ; et néanmoins on peut croire maintenant que les cours actuels pourront bien se maintenir au moins jusqu'à ce que la récolte américaine de blé d'hiver soit assurée. Toute atteinte réelle à cette récolte aurait certainement pour effet d'entraîner une hausse générale ; mais en ce moment il n'y a

pas de plaintes sérieuses. Les variations de cours ont été si faibles depuis le commencement de l'année que les spéculateurs sont restés à l'écart et que la majorité des affaires sont traitées en couverture de besoins effectifs.

La perspective des prochaines récoltes européennes est favorable en général ; les moissons sont encore trop éloignées pour que leur situation puisse exercer beaucoup d'influence sur les cours. Le rapport défavorable concernant l'Inde est à peu près le seul facteur haussier du moment. La superficie ensemencée est un peu plus grande que l'an dernier ; mais il faut s'attendre à un faible rendement en terres non irriguées et à un faible excédent exportable, à moins que des pluies tardives n'améliorent grandement la situation. En attendant, l'Inde continue à traiter des blés d'Australie plutôt qu'à l'exportation.

LES RECOLTES CÉRÉALES

Il est vraiment fâcheux pour les céréales en terre que la température du commencement de la semaine ne se soit pas maintenue. Deux ou trois semaines de temps sec et un peu froid auraient été bien vues de la culture dont les travaux ne peuvent s'exécuter avec la pluie dont nous sommes gratifiés encore ce matin, et qui arrête les traitements à l'acide sulfurique.

Nous constatons encore aujourd'hui une nouvelle baisse sur le marché réglementé de Paris à peu près égale à celle de la semaine précédente, soit environ 5 fr. par cent kilogrammes. Les offres et les arrivages de blés étrangers produisent chez la meunerie une tendance très accentuée à se retirer du marché, d'autant que la vente de la farine se ressent vivement de la baisse des blés. Les boulangers n'achètent plus qu'au jour le jour. Ils sont peu tentés de faire de nouveaux contrats. Ceux qu'ils avaient faits il y a quelques mois leur ont plutôt mal réussi.

En l'absence d'affaires un peu importantes, nous devons faire toutes nos réserves sur les prix que nous publions ci-dessous. La petite minoterie continue à acheter de temps en temps les quelques petits lots qui lui sont offerts par les commissionnaires locaux. Mais la grosse minoterie n'élève ses prix d'achat en blés indigènes à la parité des blés étrangers, sous déduction, bien entendu, des réactions pour insuffisance du poids spécifique et excédent de corps étrangers.

Du Bulletin des Halles du mercredi 16 mars :

Les fortes pluies qui se sont produites d'un bout à l'autre du pays, et principalement dans les parties centrales de nos grandes vallées, ont provoqué des débordements et des inondations, d'un caractère désastreux sur quelques points. La Seine, le Rhône, la Loire, la Garonne, ont grossi à vue d'œil, mais ce sont les rivières secondaires qui ont occasionné aux cultures et aux bâtiments, les dégâts les plus graves.

Et tandis que les eaux surabondantes envahissent les villages, faisant obstacle au fonctionnement d'un certain nombre de moulins et usines, qu'une tornade laissait des traces dans les vignobles de l'Hérault, c'est la tempête qui sévissait en Atlantique, principalement sur les côtes de la Vendée et de la Charente-Inférieure. La pluie reste menaçante encore. Sa persistance, son abondance ont, cela va sans dire, donné un excès d'humidité à de nombreux terrains, qu'il est dès lors bien difficile d'ensemencer.

Constatons qu'en région de Paris et dans tout le bassin de la Seine, une amélioration sensible se dessine depuis lundi. Le ciel est clair, la température légèrement plus fraîche : c'est le temps idéal.

Les avis qui nous parviennent des points les plus opposés, nous assurent que l'apparence des emblavures d'automne ne s'est pas sensiblement amoindrie ; si, dans maintes exploitations, sur telles et telles parcelles, il y a des blés souffreteux, ou qui ont été plus ou moins ravagés par les rongeurs et aussi par les corbeaux, l'ensemble est satisfaisant. Mais il faudrait pour la seconde quinzaine de mars, un temps sec, un peu froid même, car l'excès d'eau de la plupart des terres arables, risque d'avoir des conséquences fâcheuses sur la végétation.

PHYSIONOMIE DE LA SEANCE. — Très faible dans la matinée, l'assistance est devenue fort compacte dans l'après-midi, vers les 15 heures principalement.

La tendance générale ne se modifie pas d'une manière appréciable sur les céréales secondaires, mais elle est assez sensiblement plus calme sur les blés, sous des influences diverses. Les orges, seigle, sarrasin, sont devenus rares ; on les considère comme épuisés en divers rayons. Les prix sont forcément en plus-value.

BLES. — Malgré les phénomènes atmosphériques de ces quinze derniers jours, et malgré les ravages des rongeurs, dont on a tant parlé dans les milieux agricoles, il faut reconnaître que l'apparence des emblavures d'automne et d'hiver s'est maintenue satisfaisante ; mais nous sommes à un moment critique, et cette apparence pourrait bien vite se ternir si par exemple, l'humidité persistait quelques jours encore dans les champs. Déjà, il y a des parcelles dont la végétation manque de vigueur. Et il y a toujours un point noir : l'invasion des mauvaises herbes.

C'est maintenant qu'elles vont se développer. S'il survient un léger vent assésant, on peut envisager, par contre, une végétation vigoureuse, un tallage régulier.

Il faut attendre la fin du mois d'avril pour avoir une opinion documentée sur le bon ou le mauvais état des emblavures principales, et émettre presque à coup sûr des pronostics sur les rendements, lesquels d'ailleurs restent, qu'on le veuille ou non, subordonnés aux circonstances, à l'évolution plus ou moins facile de l'épiage et de la floraison.

Aucun élément ne peut aujourd'hui modifier l'orientation des cours. La tendance des prix est calme sur notre place comme sur les marchés de production, en raison du change, des arrivages de blé exotique, de l'importance des chargements flottants, des stocks considérables existant en Amérique du Nord et du Sud et en Australie. Et d'aucuns doutent qu'un relèvement du droit de douane provoquerait, comme se l'imaginent certains producteurs, une majoration des prix.

En somme, les affaires n'ont pas une très grosse importance, mais elles s'engagent avec plus de confiance et une parfaite régularité de sorte que l'on peut proclamer que l'approvisionnement des moulins correspond aux besoins courants de la mouture et de la consommation générale.

Voici les prix que nous enregistrons, après divers contrôles, et qui représentent une moins-value de 3 à 4 fr. en moyenne.

Blés de Beauce, région de Chartres principalement 160 à 161.

Orléanais et Gâtinais 161 à 162.

Touraine, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher 164 à 165.

Poitou, Vienne 167 à 168.

Anjou, Vendée, Loire-Inférieure 166 à 167.

Bretagne 163 à 165.

Aube, Seine-et-Marne 159 à 161.

Marne 159 à 160.

Yonne, Côte-d'Or 162 à 163.

Oise, Aisne, Somme, Ardennes 158 à 161 suivant poids spécifique.

Eure 160 à 161.

Normandie, Oise, Manche 160.

Allier, Nièvre, Puy-de-Dôme 170 à 172.

Cher 166 à 168.

Indre 165 à 166.

Sarthe et Mayenne 160 à 162.

SEIGLES. — Situation sans changement appréciable ; les offres sont forcément réduites, la marchandise étant considérée comme épuisée en culture, dans beaucoup de fermes ; du moins, les quantités restantes sont-elles en bonne partie réservées à l'alimentation du bétail, pour la période de fin d'hiver et en attendant que la végétation des pâturages soit plus prononcée. Demande plutôt calme, la meunerie recourrait facilement au manioc, au riz, au maïs et même à l'orge pour être en règle avec le régime des succédanés. Les affaires sont, par conséquent, pour les seigles de n'importe quelle provenance, de secondaire importance.

Voici les prix que nous relevons et qui tendent à s'unifier :

Seigle de Beauce, Gâtinais et Sologne 140 à 141.

Seigle de Touraine, du Berry et du Centre 140 à 142.

Seigle de Champagne, Brie, Ardennes 140.

Seigles de Bretagne 137 à 138.

AVOINES. — Affaires habituelles, conclusions sans de bien longs pourparlers, après un rapide examen des échantillons. La tendance est légèrement plus faible, les offres correspondent assez bien encore aux besoins de la graineterie.

Expéditions très régulières, les wagons ne faisant défaut nulle part. On signale la bonne apparence des variétés d'automne. La demande en semences de printemps peut être considérée comme satisfaite en majeure partie.

On tient, en disponible, départ :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 103 à 104 fr.

Ligowo de Brie et environs de Paris 102 à 103.

Grises de Bretagne 120 à 121.

Noires de Bretagne 116 à 118.

Bigarrées de Bretagne 114 à 115.

Les ligowo sont presque épuisés et elles n'ont plus qu'une valeur nominale.

ORGES, ESCOURGEONS, MALTE. — Tendances soutenues en général, ferme cependant sur les provenances du Centre et de l'Ouest. Le phénomène que nous signalions la semaine dernière s'est accentué. Il y a, en effet, des lots propres à la malterie qui ont acquis par la minoterie.

Orges de mouture très recherchées, payées de 122 à 125, suivant qualité et provenance.

SARRASIN. — L'offre est certainement en deçà de la demande, d'où la persistance fermée des prix des sarrasins en provenance de Bretagne ou de Normandie. La marchandise s'épuise, et déjà dans des vendeurs n'apparaissent plus sur les marchés. Il y a, il est vrai, des fermiers qui se réservent pour la fin de la campagne. Nous aurons une soudure probablement très difficile. Tant que les semences de printemps concernant les blés, seigles, avoines, orges, ne seront pas terminées en Bretagne ou dans d'autres régions, il ne faut pas escompter une amélioration des affaires en sarrasin, si légère soit-elle. En attendant, nous citons les prix suivants, aux 100 kilos, disponible, départ :

Sarrasin de Normandie 164 à 165 ; de Bretagne 162 à 163.

FOIRE DE PARIS

Cette grande manifestation aura cette année encore et par plusieurs côtés un vaste caractère agricole, car si la Section des Vins est incontestablement l'un des clous de la Foire de Paris, l'exposition des Coopératives de Laiterie permettra aux visiteurs de voir dans quelles conditions laborieuses se fait l'approvisionnement de la capitale.

La Section des Machines Agricoles, toujours aussi importante, puisqu'elle occupera au moins 30.000 mètres et comprendra des échantillons de toutes machines et instruments, sera heureusement complétée par une vaste exposition de véhicules industriels organisée par les Syndicats de l'Automobile. Ainsi, le cultivateur trouvera commodément et rapidement à la Foire de Paris tout ce qui peut lui être nécessaire dans son exploitation.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 17 mars 1927.

PRIX DES 100 KILOS

Froment	1924	158 à 163
Seigle		136 à 138
Avoine		125 à 128
Orge mouture		120 à 122
Orge brasserie		120 à 122
Sarrasin		162 à 165
Son		90 à 100
Fèves		100 à 105
Farine		150 à 160

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	280 à 300
Paille	110 à 120
Foin, les 500 k. en ville	300 à 320
Paille	150 à 160

VINS

La hausse des prix dans le Midi se répercute jusqu'à un certain point sur nos vins de pays qui sont un peu plus recherchés par le commerce, sur les gros-plants principalement. Il est bien difficile de donner des cours avec une certaine exactitude, la convenance faisant souvent la loi des accords. Nous remontons cependant nos cotes précédentes dans leur ensemble.

L'écoulement est toujours très lent. Nous cotons, pour les vins de la récolte 1926 :

	Recolte 1926
Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré	950 à 1050
Muscadet 1 ^{er} ch., degré courant	850 à 900
Muscadet 2 ^e ch., »	800 à 850
Gros-plant 1 ^{er} ch., »	550 à 600
Gros-plant 2 ^e ch., »	450 à 500

Revue des Abattoirs

La Villette, 12 mars.

La situation est toujours extrêmement mauvaise aux abattoirs et aux Halles. Cependant, on ne saurait pas parler de baisse de la viande à proprement parler car les cours se tiennent à peu près, mais en vérité, les abattoirs ne se débarrassent que très lentement et avec les plus grandes difficultés. Tout en fin de semaine, la cheville a cherché à relever les prix en bœuf et en mouton de manière à couvrir la hausse qui s'est produite à l'achat au marché des bestiaux, mais sans réussir toujours et une fois encore la perte subiste et le commerce ne vaut guère la peine d'être poursuivi dans des conditions aussi désastreuses.

La situation est devenue particulièrement grave pour les moutonniers et il ne faudrait pas être surpris de voir avant peu bon nombre de maisons abandonner la lutte si l'on ne parvient pas aux abattoirs à relever les cours du mouton. C'est que cet article a subi à l'achat une hausse vraiment fantastique, non pas tant les agneaux surfinis, mais surtout les moutons secondaires et les brebis. Ainsi, les moutons gascons et les brebis de ferme pour citer un exemple, ne valaient pas plus de 5 à 5,25 la livre nette, il n'y a pas bien longtemps et l'on voit maintenant les gascons dépasser les 7 francs et les brebis approcher sensiblement de ce niveau. Les animaux secondaires ont en somme progressé de 1,50 à 1,75 la livre nette et de l'espace de quatre à six semaines.

Aux porcs, on se plaint surtout de la mévente, plus forte sur cet article que sur les viandes de boucherie. Non seulement le public consomme beaucoup moins de porc frais qu'avant, mais encore les marchands de porcs en gros subissent une baisse assez sensible sur le marché en raison de l'ampleur des arrivages de porcs abattus aux Halles et qui ont subi une baisse fort appréciable.

(Le Fermier).

BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 7 mars.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps demeure mou avec une consommation très restreinte. Le commerce de la viande est aussi mauvais que possible, tant aux abattoirs qu'aux Halles.

GRAND BÉTAIL. — Amenés : bœufs 3.275 ; vaches 1.650 ; taureaux 456 ; soit un total de 5.381 contre 4.348 il y a huit jours. Restant aux abattoirs, 772 gros bovins contre 684.

La vente a été difficile. Les bons animaux ont facilement conservé leurs prix, grâce à la demande de la campagne et aux besoins des grands quartiers. Par contre, dans l'entre-deux il y avait surabondance, ce qui a permis à la cheville de discuter et dans de nombreux cas il a fallu abandonner en entre-deux un à deux sous par livre. La vente a été mauvaise pour les taureaux.

VEAUX. — Amenés 1.918 contre 1.983 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 171 contre 187.

La vente a été plutôt difficile. En bons veaux, on a été assez actifs, mais il ne s'agit que d'un nombre restreint d'animaux et, pour eux, les cours ont été bien tenus. Au contraire, l'entre-deux a été délaissé et discuté, perdant de trois à quatre sous par livre nette.

MOUTONS. — Amenés 14.876 contre 13.593 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.140 contre 1.460.

Les arrivages étant modérés, la demande a été assez active, principalement dans la marchandise de ferme qui s'est très rapidement vendue au prix fort. En moutons secondaires, les prix ont aussi été bien tenus.

PORCS. — Amenés 2.524 contre 2.357 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.013 contre 700.

La consommation laisse toujours fort à désirer et la demande de la charcuterie demeure très modeste. La vente a donc été plus difficile encore et l'on peut voir une nouvelle baisse de 10 à 20 francs pour certaines catégories médiocres.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras, 8,40 à 8,50 le kilo vif ; porcs maigres de pays, 7,80 à 8,40 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 7 à 7,50 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7,80 à 8,30 ; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7 à 8,10.

COCHES. — Vente difficile ; la cote s'établit entre 5 et 5,80 et les laitons ont valu de 5,90 à 6,90.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 14, contre 16 il y a huit jours. Vente calme entre 180 et 300 francs la pièce, suivant la grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 7 mars.

Amenés Inventés

BŒUFS	3.275	250
VACHES	1.650	340
TAUREAUX	456	60
Totaux	5.381	550

Vente difficile.

VEAUX 1.918 | 59 |

Vente difficile.

MOUTONS 14.876 | 95 |

Vente facile.

PORCS 2.524 | 9 |

Vente difficile.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

1^{er} q. 2^e q. 3^e q. Extr.

Bœufs 9 70 | 8 10 | 6 60 | 10 40 |

Vaches 9 70 | 7 50 | 6 30 | 10 50 |

Taureaux 7 70 | 7 10 | 6 30 | 8 20 |

Veaux 13 50 | 10 90 | 8 20 | 15 30 |

Moutons 15 90 | 13 | 10 50 | 16 60 |

Porcs 11 72 | 10 86 | 8 42 | 12 |

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1^{er} q. 2^e q. 3^e q. Extr.

Bœufs 5 82 | 4 53 | 3 30 | 6 44 |

Vaches 5 82 | 4 20 | 3 15 | 6 72 |

Taureaux 4 62 | 3 96 | 3 15 | 5 08 |

Veaux 8 10 | 6 32 | 4 51 | 9 18 |

Moutons 7 95 | 6 11 | 4 62 | 8 63 |

Porcs 8 20 | 7 60 | 5 90 | 8 40 |

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Paris-La Villette, 14 mars.

Le temps est brumeux et relativement frais. Le débit aux abattoirs reste très lent et la vente aux Halles bien moyenne, mais les prix de la viande se tiennent à peu près.

GRAND BÉTAIL. — Amenés : bœufs, 2.861 ; vaches, 1.600 ; taureaux, 480 ; soit un total de 4.941 contre 5.381 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 515 gros bovins contre 772.

La vente a été calme, mais néanmoins assez bonne. Le total amené de 4.941 gros bovins n'était pas excessif à cause des besoins de la boucherie de campagne. Les cours se sont facilement maintenus. Cependant la vente des taureaux a été médiocre.

VEAUX. — Amenés 2.355 contre 1.918 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 204 contre 171.

Les arrivages excessifs ont profondément perturbé le marché. En bons veaux on n'a pu vendre qu'avec un rabais de six à huit sous par livre, alors qu'en veaux médiocres on ne pouvait que difficilement assigner un cours ; la baisse dans cette catégorie est d'environ dix à douze sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 14.700 contre 14.876 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 85 contre 1.140.

La vente a été assez bonne. Les bons animaux ont été fermement tenus, mais on

a un peu discuté le prix des sortes secondaires. Vente bonne en brebis.

PORCS. — Amenés 2.226 contre 2.524 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 680 contre 1.013.

Vente toujours très difficile. Cours maintenus à cause du petit total amené. Toutefois, il y a une très bonne demande en hons gras de pays d'environ 170 kilos.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras, 8,40 à 8,50 le kilo vif ; hons maigres de pays, 7,80 à 8,40 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 7 à 7,50 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 8 à 8,40 ; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud, Centre, 7 à 8,10.

COCHES. — Vente difficile ; la cote s'établit entre 5 et 5,80 ; laitonne jusque 6,90.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 18 contre 14 il y a huit jours. Vente calme, entre 180 et 300 fr. la pièce suivant la grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, 14 mars.

Amenés Inventés

BŒUFS	2.861	124
VACHES	1.600	106
TAUREAUX	480	18
Totaux	4.941	248

Vente calme.

VEAUX 2.355 | 400 |

Vente très mauvaise.

MOUTONS 14.700 | 9 |

Vente assez bonne.

PORCS 2.296 | 9 |

Vente difficile.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

1^{er} q. 2^e q. 3^e q. Extr.

Bœufs 9 90 | 8 60 | 6 90 | 10 50 |

Vaches 9 90 | 8 | 6 50 | 10 70 |

Taureaux 8 | 7 40 | 6 60 | 8 40 |

Veaux 13 50 | 10 90 | 8 20 | 15 |

Moutons 16 50 | 14 50 | 12 | 17 50 |

Porcs 11 72 | 10 86 | 8 42 | 12 |

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1^{er} q. 2^e q. 3^e q. Extr.

Bœufs 5 94 | 4 82 | 3 45 | 6 51 |

Vaches 5 94 | 4 48 | 3 25 | 6 85 |

Taureaux 4 80 | 4 14 | 3 30 | 5 21 |

Veaux 8 10 | 6 32 | 4 51 | 9 |

Moutons 8 25 | 6 77 | 5 28 | 9 10 |

Porcs 8 20 | 7 60 | 5 90 | 8 40 |

Marché Talensac

Nantes, le 17 mars 1927.

Amenés Vendus P.l. bas P. haut

Bœufs 4 | 4 | 3,20 | 4,20 |

Vaches 10 | 10 | 3,20 | 4,20 |

Veaux 332 | 332 | 5,40 | 6,40 |

Moutons 348 | 348 | 6,50 | 7,50 |

Porcs | | | |

FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE MARS

Lundi 21 : La Boissière-du-Doré, Bourgneuf (Saint-Cyr), Bourbon, Erbray, Guérande, Nozay, Pontchâteau, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Teillé, Varades, Vieillevilleigne. — Mardi 22 : Blain, Saint-Gildas-des-Bois, Varades. — Mercredi 23 : Port-Saint-Père, Savenay, Treillières. — Jeudi 24 : Ancenis, La Limouzinière, Plessé. — Vendredi 25 : La Meilleraye, Nantes (Doulon), Pornic. — Samedi 26 : Guémené, Saint-André-des-Eaux.

Lundi 28 : Couëron, La Haie-Fouassière, Herbignac, Moisdon, Pont-Saint-Martin, Le Temple. — Mardi 29 : Arthon, Pierre, La Regrippière, Sion, Saint-Julien-de-Vouvantes. — Mercredi 30 : Rezé, Saint-Même. — Jeudi 31 : Camphou.

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 2 fr. par annonce. Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la PUBLICITÉ DE L'OUEST, 11, rue de la Fosse, à Nantes.

OFFRES

145. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs, recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

147. — A vendre, plants de vigne greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur, Le Pallet (Loire-Inf.).

152. — A vendre, plants greffés extras : Muscadet, Gros-Plant, Colombar et toutes variétés de l'Ouest ; producteurs directs et greffés ; bois pour greffage ; arbres fruitiers. S'adresser à M. J. Foulon, St-Christophe-la-Croquerie (M.-et-L.).

17. — A vendre, plants de vignes greffés, toutes variétés et producteurs directs blancs et rouges. Renseignements sur demandes. S'adresser à M. Aug. Meneux, Le Guineau, Chapelle-Basse-Mer.

21. — Elevage race Bretonne pie-noire, taureaux 18 mois et 1 an, jeunes génisses au sevrage. Tous sujets inscrits au Herd-Book. Elevage du Grand-Resto, à Pontivy (Morbihan).

24. — A vendre, moteur Renault, 5 C. V., bon état, monté sur gros charriot.

25. — A vendre, très beau taureau nantais, 15 mois.

26. — A vendre : 1^o Très joli cheval alean postier breton, 5 ans, habitué à tous travaux. Carte ; 2^o camionnette tôle 6 HP, état neuf, peut porter 300 kilos.

27. — A vendre, une faucheuse à 1 cheval, Massey-Harris, bon état.

28. — A vendre, une forte charrette à

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

PÉPINIÈRES AMÉRICAINES

DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT
Pépiniériste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75

Expos. Nationales Tours, Paris
1er Prix - Médailles d'Or
H. Concours - Membre du Jury
60 Hectares
Vignobles et Pépinières
Plants greffés des meilleurs
variétés - Reproducteurs directs
recommandés
Vastes Champs de Pieds mètres
Champs d'Expériences
Authenticité Sélection garantie
C'est aux Pépinières GIRAULT
que nous devons
nos meilleures Sélections !
CATALOGUE SUR DEMANDE -
Agents sérieux acceptés

Poils angora à 200 fr.
Paux de Chinchilla jusqu'à 35 fr.
M^{me} TISSEAU, Ancenis (timbre p. r.)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIEGES
EN TOUS GENRES
F. DELAROUX
19, 21, 27, Rue des Hauts-Pavés - NANTES
Grand choix de Chambres à coucher
et salles à manger
FABRICATION SOIGNEE

MOTEURS ELECTRIQUES
Neufs et Occasion - Réparations
A. GOHAUD
4, quai de la Maison Rouge - NANTES
Téléphone 31-43
INSTALLATION LUMIERE ET FORCE

Etablissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)
Brabants
112 à 162 kilos
PRIX
à partir de
460 fr.
Cultivateurs, demandez notre Catalogue
et retenez bien ceci !
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix
ACIER PREMIERE QUALITE
- GARANTIES LES MEILLEURES -

Hernies - Déplacement des Organes
Les bandages Ceintures les plus perfectionnés
se trouvent à CENTRAL HYGIENE,
1, rue Arche-Sèche, Nantes (près pl. Royale).
Conseils gratuits par spécialiste.

Pommes de Terre de Semence
TOUTES VARIÉTÉS
Expéditions à partir de 50 kilos
MICHEL LE PAPE
ERGUÉ-ARMEL, (Finistère)

VOITURES D'ENFANTS
(Spécialité)
A. MAINGUY
23, chaussée de la Madeleine
Tél. 24.89 - NANTES
RÉPARATIONS - GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION

Obligations BIRET 6%
Les Porteurs de ces Titres ont intérêt
à s'adresser à la
BANQUE
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE
22, Rue du Calvaire
NANTES
Pour une Communication
les intéressant

A VENDRE
1° UN PRESOIR Mabile avec broyeur, en
parfait état le tout ;
2° UN ALAMBIC continu système Bernard-
Elève, chauffage au pétrole, en parfait état.
S'adresser chez M. CASTAY, à Sainte-Mar-
guerite, Pornichet.

DENTISTE - 110 -
rue de Coulmiers
et CLINIQUE DENTAIRE
1, Chaussée de la Madeleine - NANTES
RÉDUCTION aux Membres du Syndicat Central
des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et à leurs Familles
SPÉCIALITÉ DE DENTIERES

AGENTS à la commission demandés dans
chaque canton : Bretagne (Loire-Inférieure
excepté), Vendée, Maine-et-Loire, Mayenne,
pour placement outillage, Fournitures d'Usi-
nes, Machines Bois et Métaux, Moteurs. Ecrire
PUBLICITE OUEST, Nantes, n° 1.135.

P. NOTERMAN
CHIRURGIEN - DENTISTE
Avenue de la Marinière - Nantes
(près du Rond Point de Vannes)
Consultations tous les Jours, Jeudi, Vendredi exceptés
Spécialité des Appareils dentaires

COMPTOIR DE LA PEDALE

15 et 16, Quai d'Orléans - NANTES
Agence exclusive "CHRISTOPHE" et "JEAN LOUVET"
A L'OCCASION DE SON OUVERTURE, fera, à tout acheteur
porteur de la PRÉSENTE ANNONCE, UNE REMISE DE 7 %.

TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT TAUPES
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 franc par mètre 1.200 taupes).
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCÈS ASSURÉ
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon - Le flacon - Le flacon (France) contre mandat.
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)
PRIX ACTUEL : 7 FRANCS

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES
O. PILLET, pharmacien - TELEPHONE 9.08
DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
- BAISSÉ DE PRIX -

P. GALMICHE

32, Rue Voltaire - NANTES - Téléphone 85.91

SES SPÉCIALITÉS :

Groupe électro-pompe et électrogène	Scies à rubans
Moteurs à essence	Scies à grumes et forestières
Moteurs électriques	Combinées
Moteurs aux huiles lourdes	Machines à sabots
DISPONIBLES	Affuteuses
Neuf et Occasions intéressantes	DISPONIBLES

Perceuses sensibles d'étauli et à colonne, modernes. - Perceuses électriques
universelles. - Tours parallèles modernes. - Bâts à meuler. - Marteaux-pilons.
DISPONIBLES. Demander l'envoi du Tarif C.

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r
1, Rue Sainte-Catherine
NANTES
Constructeur



LOCOMOBILES PRESSES BATTEUSES

ALBARET

RANTIGNY (Oise)

Tout l'Ameublement
A. FOURNIER-GUERIN
Léoniste - Tapissier
4, Place Duchesse-Anne - NANTES
Meubles de tous styles, Glaces, Sommier,
Tentures, Tapis, etc...
- LIVRAISON A DOMICILE -

ACHETEZ et FAITES REPARER
vos Moteurs électriques
aux meilleures conditions à
SALMON & MICHAUX
Rue Banier, NANTES
Réparations rapides. Stock dispo.
Spécialité d'Équipement d'automobiles
Prix spéciaux pour revendeurs

VINS LUNEAU-SRIFFON
Quai Baco
- NANTES -

LE ZENITH
Société Assureur du SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS
de la Loire-Inférieure et du SYNDICAT AUXILIAIRE
DU COMICE DE YEVYU.
Incendie - Vol - Accidents
**A. VAULON et C. BOUCHAUD, 17, rue Voltaire
NANTES**

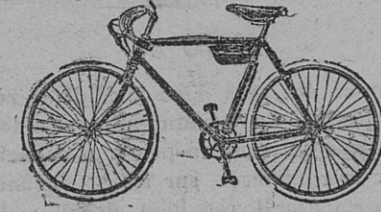
FABRIQUE DE BOUCHONS
M^{me} LE CADRE - BELLEFET, Succ^r
5, Quai Fosse - NANTES (Face Gare Bourse)
Téléphone 23.09
Boudes liège - Boudes bois - Machines à rincer,
à boucher - Castors - Éponges - Paniers rotin et
galvanisés - Bassines - Bâtons - Entonnoirs, etc...
Tous Articles de Cave - Cires, Capsules
- Bouchons - Mèches Nantaises, etc...
Spécialité : OUTILLAGE DE TONNELLERIE

CONCOURS

Trouver le nom de deux villes de France en remplaçant les 4
traits par 4 mêmes lettres (lettres rappelant la membrane des
oiseaux leur servant à voler)
TOUT LECTEUR qui enverra avec ce TEXTE une réponse exacte à
ARTIST'S SERVICE, 22, place Charles-Fillion, Paris, 17^e
aura droit à une ŒUVRE D'ART de 60 francs.
Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse
Rien à payer pour participer à ce concours 66

AUTOMOTO

3.000 Agents GRANDE MARQUE FRANÇAISE 3.000 Agents



Crée et consacre les Champions

Tours de France

1926 1^{er} L. BUYSSÉ
1925 1^{er} O. BOTTECHIA
1924 1^{er} O. BOTTECHIA
1923 1^{er} H. PELISSIER

Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.



Garanties 20 ans, depuis 645 fr.
Laveuses perfectionnées, depuis 210 fr.
Les meilleures Machines au meilleur Prix
NOUVEAUTE ! Le Lave-Linge rapide, 25 fr.

NANTES 41, Chaussée de la Madeleine
59, rue Fosse et 2, rue J.-J. Rousseau Tél. 6.05 VENTE A CREDIT
SUR DEMANDE

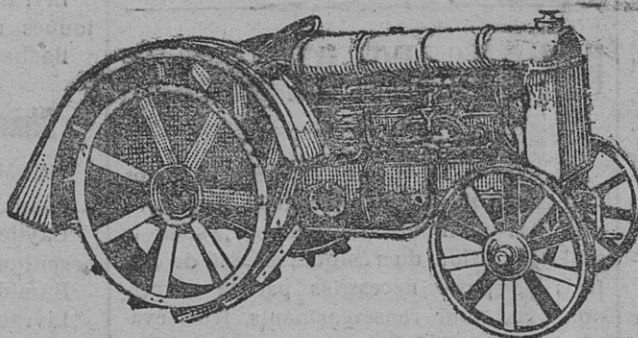
Escompte exceptionnel de 7 % sera accordé à tout porteur de la présente annonce

Agriculteurs !

Vous êtes invités à venir visiter le

TRACTEUR UNIVERSEL "FORDSON"

à la Foire Commerciale de Nantes qui aura lieu du 7 au 18 Avril
AU CHAMP-DE-MARS

Ce tracteur marche à l'huile lourde et au pétrole, peut labourer 3 hectares en 10 heures, peut battre, remorquer, etc...

DÉPENSE :
4 litres 1/2 à l'heure
Essai et démonstration chez le Client

Son Prix : de 18.250 Francs

H. MATILE 20, Rue Racine
22, Rue du Calvaire
PROPRIÉTAIRE DES
Grands Garages de Bretagne

VENTE A CRÉDIT - CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour tout ce qui concerne **L'ÉLECTRICITÉ**
ÉCLAIRAGE - CHAUFFAGE - APPAREILS DOMESTIQUES - FORCE MOTRICE
Adressez-vous
à la **SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ**
23, Rue de Strasbourg à NANTES
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE - DÉMONSTRATIONS, CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS
GUBERSON contient les TOUX REBELLES
POUDRE DELABRE
50 ans de succès
Vente pharmacies et ROUTIER, 20, rue
St-Lazare, Paris. R. C. Seine 32.677

LA MÊLASSE-SAY
fabriquée et vendue par les B^{is} M^{ères}
SAY, à Paris, est garantie sur facture
contenant 80 % de mélasse pure, soit 37
à 40 kilos de sucre par 100 kilos. Le dosage
est également garanti - les sacs.

LA MÊLASSE-SAY
est un produit concentré et par consé-
quent plus économique que les produits
d'origine purs. Rés à l'avance rec des
pailles hachées ou des déchets de toute
sorte. C'est la mélasse pure séchée qui
peut se mélanger à la ferme avec des
sacs, du son, des moutures, des better-
raves, des pailles hachées, des balles, etc.
Demandez le mode d'emploi à André
BOUREL, agent de la Raffinerie Say, 39,
rue de Loches, à Tours.

La MÊLASSE-SAY est en vente au Syn-
dicat des Agriculteurs de la Loire-Infé-
rieure.

Graines Sélectionnées
Potagères, Fourragères et Fleurs
Maison THEBAULT
3, quai Flesselles - NANTES
Téléphone 21.30
CATALOGUE SUR DEMANDE

PRODUITS MELASSES SUCRAZOTE

moins chers et plus nutritifs
que les SONS, GRAINS, TOURTEAUX
FABRICATION REPETEE
La plus forte production en France
157, avenue Malakoff, PARIS (16^e)
Tél. (5 lignes) : PASSY 71-53 et la suite
Province : PASSY-INTER 27

En Vente dans les principales graineteries
S'ad. à M. René ANGELVY, 16, Bd Lelasseur, NANTES

BASCULES SPÉCIALES POUR CULTURE
à grands tabliers (modèles déposés). Construction supérieure renforcée
DÉCIMALE PORTATIVE
Tablier bas (0,105 au-dessus du sol)
Bâti chène. Tablier tôle. Dossier bois. Crochet de sûreté
Portée unique : 400 kilos. Dimension du tablier : long. 0=15, larg. 0=60
MÊME MODÈLE ET DIMENSION A ROMAINE PORTATIVE
CHAZELET-SAUVAGE, Constructeur
TOURS - 69, Rue de la République, 69 - TOURS

Pépinières et Horticulture réputées Charles
CAILLE Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fon-
dées en 1780. Tout l'hiver, pour vos planta-
tions, lot superbes conifères, arbres et arbus-
tes d'ornement de toutes grosseurs. Peupliers
suisse, jeunes plants un à deux ans pour re-
boisements. Troènes, lilas, hortensias, camé-
lias, plantes vivaces, magnolias. Lot impor-
tant de plantes vertes et d'appartement. Télé-
phone 21-59. Catalogue franco.

RHUMATISMES
Renseignements, Notes gratuites, Brochure : 2 fr.
D. SIMERAY, SPÉCIALISTE
reçoit à NANTES, 7, rue Boileau, le SAMEDI après-midi

MOTEURS ELECTRIQUES
neufs, occasion, tous courants, tous voltages
VENA. - LOCATION - ECHANGE
Atelier de rebouillage de tous moteurs
Installation d'Usines et de Châteaux
R. Pointière - J. Le Clech
ELECTRICIENS
1, Rue Rameau - NANTES - Téléphone 19.52

Si vous voulez acheter ou vendre
COMMERCÉ, IMMEUBLE, TERRAIN, etc.
Adressez-vous à MM Aguesse et Perthuis
AGENCE COMMERCIALE DE L'OUEST
9, rue Franklin - NANTES - Tél. 23-39